

LEGG MASON GLOBAL FUNDS PLC
Riverside Two
Sir John Rogerson's
Quay Grand Canal Dock
Dublin 2, Irlande

Annonce des résultats de l'Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de Legg Mason Global Funds plc s'est tenue le 4 décembre 2020. Les actionnaires ont voté en faveur de tous les points à l'ordre du jour.

Siège social : voir ci-dessus

Numéro d'immatriculation de la Société : 278601

Un fonds à compartiments multiples avec séparation des passifs entre les compartiments

Administrateurs : Joseph Carrier (États-Unis), Fionnuala Doris, Joseph Keane,
Joseph LaRocque (États-Unis), Jaspal Sagger (Royaume-Uni), Jane Trust (États-Unis)

LEGG MASON GLOBAL FUNDS PLC
un fonds à compartiments multiples avec séparation des passifs entre les compartiments
(la « Société »)

IMPORTANT : Cet avis requiert votre attention immédiate. Si vous avez le moindre doute quant aux mesures à prendre, vous devriez solliciter les conseils de votre courtier, directeur de banque, avocat, conseiller fiscal, comptable ou autre conseiller financier indépendant. Si vous avez vendu ou cédé toutes vos actions dans la Société ou ses Compartiments, veuillez transmettre ce document et la procuration qui y est attachée à l'acheteur ou au cessionnaire, ou encore au courtier, au directeur de la banque ou autre agent par le biais duquel la vente ou la cession a été effectuée. Les administrateurs de la Société endossent la responsabilité de l'exactitude des informations contenues dans cet avis.

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est donné par la présente que l'assemblée générale annuelle (« AGA ») de la Société se tiendra à 10 h 00. (heure d'Irlande) le vendredi 4 décembre 2020 dans les bureaux Arthur Cox, 10 Earlsfort Terrace, Dublin 2, Irlande ou dans le cas où il ne serait pas possible de convoquer une réunion physique en raison de problèmes liés au Covid-19, l'AGA sera censée se tenir à l'adresse du président de l'AGA au moment indiqué ci-dessus, aux fins suivantes :

ACTIVITÉS COURANTES

1. À la suite d'un examen des affaires de la Société, recevoir et statuer sur les états financiers de la Société pour l'exercice se terminant le 28 février 2020 et les rapports des administrateurs et des commissaires aux comptes y afférents.
2. Approuver les dividendes indiqués dans les comptes au titre de l'exercice clos le 28 février 2020.
3. Approuver le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de commissaire aux comptes de la Société.
4. Autoriser le conseil d'administration de la Société à déterminer les honoraires des commissaires aux comptes de la Société pour la période allant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
5. Réélire William Jackson en tant qu'administrateur de la Société.

PAR ORDRE DU CONSEIL

SIGNATURE :



Pour et au nom du
Secrétaire général
de la Société Bradwell Limited

Siège social : Riverside Two
Sir John Rogerson's Quay
Grand Canal Dock
Dublin 2
D02 KV60
Irlande

Date : 12 Novembre 2020

REMARQUE :

Tout actionnaire habilité à voter et à participer à l'assemblée mentionnée ci-dessus a le droit de désigner un mandataire pour assister, parler et voter à sa place. Une personne morale peut désigner un représentant agréé pour assister, parler et voter en son nom. Il n'est pas nécessaire que le mandataire ou le représentant agréé soit un actionnaire de la Société. Les procurations dûment remplies doivent être envoyées à l'agent d'administration de la Société, BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, par e-mail à l'adresse legg.mason@bnymellon.com, par fax au +353 53 91 49710 ou par voie postale à : Legg Mason Global Funds plc, c/o BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, Riverside Two, Sir John Rogerson's Quay, Grand Canal Dock, Dublin 2, D02 KV60, Irlande, à l'attention de Colette Murphy, pour qu'elles soient reçues au plus tard à 10 h 00. (heure d'Irlande) le 2 décembre 2020. L'envoi d'un formulaire de procuration rempli n'empêchera pas un actionnaire d'assister et de voter en personne lors de l'AGA.

Sauf définition contraire dans les présentes, tous les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans les prospectus de la Société en date du 08 septembre 2020, tels que modifiés (collectivement, le « Prospectus »). Des exemplaires du Prospectus, de l'Acte constitutif, des documents d'information clé pour l'investisseur, et des derniers rapports annuel et semestriel de la Société peuvent être obtenus gratuitement sur demande au siège de la Société ou auprès des représentants locaux de la Société aux heures ouvrables, à des fins de distribution publique:

AGENT DE CORRESPONDANCE ET AGENT PAYEUR CENTRALISATEUR

CACEIS Bank 1/3, place Valhubert 75013 Paris, France

Mesures visant à réduire le risque de transmission du Covid-19 lors de l'AGA

Nous considérons que la santé des Actionnaires, des participants à l'AGA et du personnel des prestataires de services de la Société est une priorité absolue. **Les Actionnaires sont fortement encouragés à désigner un mandataire pour voter en leur nom à l'AGA, comme moyen privilégié d'exercer pleinement et en toute sécurité leurs droits, car la participation personnelle à l'AGA peut présenter un risque pour eux-mêmes et pour les autres.** Dans la mesure du possible, l'AGA se déroulera conformément aux directives du Health Service Executive (l'autorité irlandaise de santé publique), ce qui signifie que :

- l'AGA sera aussi brève que possible ;
- la participation personnelle n'est pas recommandée et les Actionnaires sont encouragés à désigner des mandataires pour voter en leur nom ;
- aucune boisson ne sera fournie ; et
- un service de conférence téléphonique est disponible sur demande auprès du secrétaire de la société (veuillez envoyer un e-mail à fundscosec@arthurcox.com) comme alternative à la désignation d'un mandataire - les actionnaires qui ont choisi de désigner un mandataire ne seront pas tenus de se connecter à la conférence.

Biography for William Jackson

William Jackson is Chief Administration Officer for Technology & Operations at Franklin Templeton. He is a director of a number of Franklin Templeton corporate entities, Franklin Templeton International Services S.à r.l., and fund entities based in the UK and Luxembourg. Mr. Jackson joined Franklin Templeton in 1999 as Head of European Fund Accounting and progressed to Head of International Fund Accounting in 2002. From 2005 to 2008, he was Managing Director for Franklin Templeton International Services in Luxembourg and from 2011 to 2013 Mr. Jackson was President of Franklin Templeton International Services based in Hyderabad. Prior to joining Franklin Templeton, Mr. Jackson spent nine years with Fleming Asset Management in Edinburgh and Luxembourg. Mr. Jackson earned his degree in industrial chemistry from Paisley College and is a member of The Chartered Institute of Management Accountants.

LEGG MASON GLOBAL FUNDS PLC
un fonds à compartiments multiples avec séparation des passifs entre les compartiments
(la « Société »)

PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Je soussigné(e)/Nous soussigné(e)s _____
de _____

étant titulaire de _____ action(s) de la Société et ayant le droit de voter, nomme par la présente l'une des personnes suivantes : Kevin Murphy, Dara Harrington, Sarah Cunniff, Lisa Ryan, Scott Simpson, Claire de Wet, Laura McKinney, Barbara Donegan, Darragh O'Dea, Laura McClements, Ronan Donohoe ou à défaut de celles-ci _____ ou à défaut de lui/d'elle _____ ou à défaut de lui/d'elle le président de l'assemblée (barrer les mentions inutiles) comme mon/notre mandataire pour voter en mon/notre nom, y compris, en l'absence de tout administrateur de la Société choisissant un actionnaire présent, y compris lui-même ou elle-même, pour présider l'assemblée générale annuelle, à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra à 10 h 00. (heure d'Irlande) le vendredi 4 décembre 2020 et à tout report de celle-ci.

Signature _____

Nom en lettres majuscules _____

Daté ce _____ jour du _____ 2020

	RÉSOLUTIONS Activités courantes	POUR	ABSTENTION	CONTRE
1.	À la suite d'un examen des affaires de la Société, recevoir et statuer sur les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 28 février 2020 et les rapports des administrateurs et des commissaires aux comptes y afférents.			
2.	Approuver les dividendes indiqués dans les comptes au titre de l'exercice clos le 28 février 2020.			
3.	Approuver le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes de la Société.			
4.	Autoriser le conseil d'administration de la Société à déterminer les honoraires des commissaires aux comptes de la Société pour la période allant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.			
5.	Réélire William Jackson en tant qu'administrateur de la Société.			

Si vous souhaitez utiliser ce formulaire pour voter *en faveur de toute Résolution*, veuillez mettre un « X » dans la case ci-dessus sous l'intitulé « Pour ». Si vous souhaitez utiliser ce formulaire *pour vous abstenir de voter pour ou contre une Résolution*, veuillez mettre un « X » dans la case ci-dessus sous l'intitulé « Abstention ». Si vous souhaitez utiliser ce formulaire pour voter *contre une Résolution*, veuillez mettre un « X » dans la case ci-dessus sous l'intitulé « Contre ». À défaut, le mandataire votera pour ce qu'il/elle pense être juste ou s'abstiendra.

Veillez
indiquer ici
votre nom et
votre adresse
d'actionnaire



Veillez
signer et
dater ici



Veillez renvoyer les procurations dûment remplies par e-mail à l'adresse legg.mason@bnymellon.com, par fax au +353 53 91 49710 ou par voie postale :

Legg Mason Global Funds plc
C/o BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company
À l'attention de : Colette Murphy
Riverside Two
Sir John Rogerson's Quay
Grand Canal Dock
Dublin 2
D02 KV60
Irlande

pour qu'elles soient reçues au plus tard à 10 h 00. (heure d'Irlande) le 2 décembre 2020.

REMARQUES :

1. Sauf indication contraire, le mandataire votera pour ce qu'il/elle pense être juste ou s'abstiendra.
2. Dans le cas d'une société actionnaire, ce document peut être sous son sceau ou sous la responsabilité d'un dirigeant ou d'un mandataire autorisé en son nom.
3. Pour les actionnaires globaux/intermédiaires, qui, sans aller aux investisseurs sous-jacents ne sont pas autorisés à voter, veuillez indiquer la manière dont vous voulez que votre mandataire/représentant vote, en insérant le nombre total de votes des investisseurs sous-jacents « pour », « abstention » et/ou « contre » dans la case correspondante.
4. Si vous souhaitez désigner un mandataire autre que le Président de l'assemblée, veuillez insérer ses nom et adresse et barrer « le Président de l'assemblée ».
5. Si ce document est signé et retourné sans aucune indication sur la manière de voter pour le mandataire, il/elle fera preuve de discrétion quant à la manière dont il/elle vote ou s'abstient de voter.
6. Dans le cas des codétenteurs, le vote du codétenteur le plus ancien qui vote en personne ou par procuration sera accepté à l'exclusion des votes des autres codétenteurs et, à cette fin, l'ancienneté devrait être déterminée par l'ordre dans lequel les noms sont inscrits dans le registre des actionnaires en ce qui concerne la codétention.
7. Toute modification apportée à ce formulaire doit être paraphée.